

9004 RUE NICEPHORE NIEPCE
15000 AURILLAC
SAS au Capital de 20 000 €

Numéro	Date
FA014805	30/04/25

GR MACONNERIE

1060 POUGET
19120 LA CHAPELLE-AUX-SAINTS

MAGASIN

Facture

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
BL032317	03/04/25	Ref : REMY				
352002	20M DE TUYAU DEPART MACHINE M50 F35	1,00	295,00		295,00	C20
Total BL032317		1,00			295,00	

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
C20	295,00	20%	59,00	295,00	0,00		354,00	0,00	354,00
Total				295,00					
				Conditions de règlement :		31/05/25	LCR non acceptée		354,00

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. Pas escompte pour paiement anticipé . En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 1 fois et demi le taux d'intérêt légal, par jour de retard. En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.